

Un couple cohabitant sur cent est un couple de même sexe

Insee Analyses Grand Est • n° 147 • Octobre 2022



En 2019, dans le Grand Est, 0,8 % des couples partageant la même résidence principale sont des couples de même sexe. Ces couples vivent plus souvent en milieu urbain. Près de la moitié des individus en couple de même sexe résident en dehors de leur département de naissance. Par rapport aux couples de sexe opposé, ces personnes ont un niveau de diplôme et une catégorie sociale plus élevés. Elles sont également plus jeunes. La part des couples en union libre est deux fois plus importante que celle des couples de sexe opposé. Les personnes en couple de même sexe vivent moins souvent avec des enfants que celles en couple de sexe opposé, et sont moins fréquemment immigrées, notamment lorsqu'il s'agit de couples de femmes.

En 2019, dans le Grand Est, parmi les 1 300 000 couples cohabitants (vivant dans le même logement), 0,8 % sont des couples de même sexe. Cette proportion est proche de la moyenne nationale (0,9 % en 2018), et les proportions régionales varient très peu d'une région à l'autre. Dans le Grand Est, 54 % de ces couples sont masculins et 46 % féminins.

Les couples de même sexe plus présents dans les milieux urbains

Les individus en couple de même sexe résident plus fréquemment dans les départements les plus urbains, comme le Bas-Rhin, la Meurthe-et-Moselle, la Moselle, le Haut-Rhin et la Marne. Dans le Bas-Rhin et la Meurthe-et-Moselle, ils représentent jusqu'à 1,0 % des couples cohabitants, contre 0,6 % dans les Ardennes ► **figure 1**.

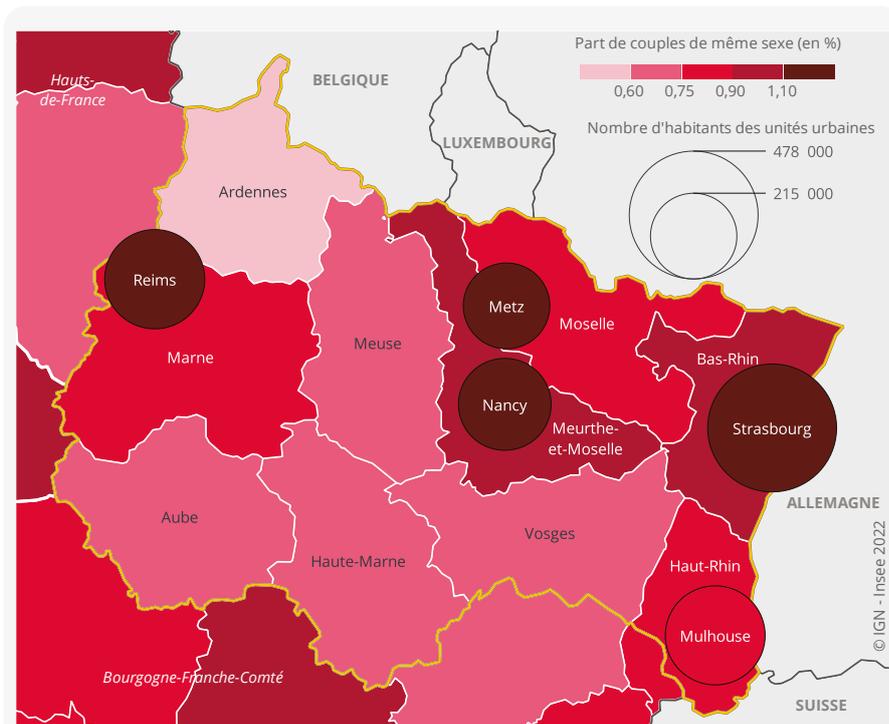
Les couples de même sexe sont proportionnellement plus nombreux dans les communes urbaines que rurales. Dans les principales unités urbaines de la région (Metz, Mulhouse, Nancy, Reims et Strasbourg), ils représentent 1,3 % des couples cohabitants. Dans les villes-centres de ces unités urbaines, cette part s'élève jusqu'à 2,6 % à Nancy et 2,1 % à Strasbourg. La proportion plus élevée de couples de même sexe chez les hommes, par rapport aux femmes, est renforcée dans ces villes-centres : parmi les hommes vivant en couple, 1,9 % sont en couple de même sexe, contre 1,3 % pour les femmes.

Près d'une personne sur deux en couple de même sexe ne vit pas dans son département de naissance

Toutes choses égales par ailleurs, les individus en couple avec un partenaire

de même sexe ont plus de chances de résider en dehors de leur département de naissance que les autres : la probabilité est 1,4 fois plus élevée que celle des personnes en couple de sexe opposé. L'éloignement du département

► 1. Part des couples de même sexe par département et unité urbaine



Lecture : parmi les couples cohabitants dans le Bas-Rhin, 1,0 % sont des couples de même sexe. Ils sont 1,6 % dans l'unité urbaine de Strasbourg, dont la population est de 478 280 habitants.
Champ : personnes de 18 ans ou plus vivant en couple cohabitant, Grand Est.
Source : Insee, enquêtes annuelles de recensement 2018-2020.

de naissance pourrait faciliter « la mise en œuvre d'un mode de vie caractérisé par une orientation sexuelle minoritaire » [Rault, 2016].

D'autres facteurs influent sur cet éloignement : le sexe, le diplôme, le type d'activité, et le fait d'habiter ou d'être né dans une commune rurale ou urbaine ► **figure 2**. Ainsi, toutes choses égales par ailleurs, les hommes s'éloignent légèrement davantage de leur département de naissance que les femmes. De même, plus le niveau de diplôme est élevé, plus la probabilité de résider en dehors du département de naissance augmente. Enfin, les individus nés dans une commune rurale et ceux vivant dans une commune urbaine ont également une probabilité plus forte de résider en dehors de leur département de naissance.

Des niveaux de diplôme et de catégorie sociale plus élevés

Les personnes en couple de même sexe sont davantage diplômées que les individus en couple de sexe opposé : près des deux tiers ont un diplôme supérieur ou égal au baccalauréat, contre seulement un peu moins de la moitié pour les autres. Cet écart est plus accentué chez les hommes que chez les femmes : 16 % des hommes en couple avec un homme ont un diplôme de niveau bac+5, soit plus de 3 points de pourcentage de plus que les femmes en couple avec une femme ► **figure 3**.

Au sein d'un couple, les deux conjoints peuvent avoir des niveaux de diplôme différents : c'est le cas pour 65 % d'entre eux, quel que soit le type de couple. En revanche, pour 14 % des couples de même sexe, les conjoints ont exactement le même niveau de diplôme lorsque celui-ci est supérieur au bac, contre 8 % chez les couples de sexe opposé.

Ainsi, les personnes en couple de même sexe appartiennent à des catégories socioprofessionnelles plus élevées : 16 % d'entre elles exercent en tant que cadres ou occupent des professions intellectuelles supérieures, contre 9 % dans les couples de sexe opposé. De même, 24 % d'entre elles exercent une profession intermédiaire, contre 16 % dans les couples de sexe opposé.

Les individus en couple de même sexe sont davantage des actifs occupés. Parmi les 18-65 ans, 79 % des personnes en couple de même sexe sont des actifs en emploi, contre 74 % des personnes en couple de sexe opposé. Aussi, 68 % des couples de même sexe sont composés de deux individus en emploi, soit 8 points de plus que pour les autres couples.

► 2. Principaux déterminants de la résidence en dehors du département de naissance en 2019, toutes choses égales par ailleurs

	Rapport de cotes
Sexe	
Homme	Réf
Femme	0,9
Type de couple	
Couple de sexe opposé	Réf
Couple de même sexe	1,4
Niveau de diplôme	
Inférieur au bac	Réf
Baccalauréat ou équivalent	1,3
Supérieur au bac	2,1
Type d'activité	
Actif ayant un emploi	Réf
Chômeur	1,5
Retraité ou préretraité	0,7
Étudiant	2,2
Personne au foyer	1,5
Autre inactif	1,2
Commune de résidence	
Rurale	Réf
Urbaine	1,4
Commune de naissance	
Rurale	Réf
Urbaine	0,3

Réf. : modalité de référence.

Note : tous les résultats sont significatifs au seuil de 1 %.

Lecture : toutes choses égales par ailleurs, les personnes résidant dans une commune urbaine ont une probabilité de résider en dehors de leur département de naissance 1,4 fois plus élevée que celle des personnes résidant dans une commune rurale.

Champ : personnes de 18 ans ou plus vivant en couple cohabitant, Grand Est.

Source : Insee, enquêtes annuelles de recensement 2018-2020.

► 3. Répartition des personnes selon le sexe, le type de couple et le niveau de diplôme

Diplôme	Femme		Homme	
	En couple de même sexe	En couple de sexe opposé	En couple de même sexe	En couple de sexe opposé
Sans diplôme ou brevet des collèges	13,5	25,6	13,5	21,3
CAP, BEP ou équivalent	21,2	25,8	22,5	35,4
Baccalauréat, brevet professionnel ou équivalent	21,9	17,6	19,8	15,9
Diplôme de niveau bac+2	15,3	12,7	13,6	10,8
Diplôme de niveau bac+3 ou bac+4	15,4	10,4	14,5	7,2
Diplôme de niveau bac+5 ou plus	12,7	7,9	16,1	9,4
Ensemble	100,0	100,0	100,0	100,0

Lecture : en 2019, parmi les femmes en couple de même sexe, 15,3 % ont pour diplôme le plus élevé un diplôme de niveau bac+2, contre 12,7 % pour celles en couple de sexe opposé.

Champ : personnes de 18 ans ou plus vivant en couple cohabitant, Grand Est.

Source : Insee, enquêtes annuelles de recensement 2018-2020.

Les femmes en couple de même sexe sont davantage au foyer que les hommes (2,5 % contre 0,9 % chez les hommes). Cet écart reste néanmoins bien inférieur à celui des personnes en couple de sexe opposé, pour lesquelles 10,2 % des femmes sont au foyer et 0,3 % des hommes.

Des couples de même sexe plus jeunes que les couples de sexe opposé

Les individus en couple de même sexe sont plus jeunes : ils sont âgés en moyenne de 41 ans, contre 52 ans pour les personnes en couple de sexe opposé. Les moins de 30 ans représentent une personne sur quatre, contre un peu moins d'une personne sur dix chez les couples de sexe opposé ► **figure 4**.

Parmi les personnes en couple de même sexe, les femmes sont plus jeunes que les

hommes : elles ont en moyenne 40 ans, soit deux ans de moins que les hommes.

Les individus en couple de même sexe ont plus de différence d'âge que les autres couples : 43 % d'entre eux ont plus de cinq ans d'écart avec leur conjoint, contre 33 % chez les couples de sexe opposé. La différence d'âge moyenne est de 6 ans, contre 3,9 ans chez les couples de sexe opposé. La proportion d'hommes ayant entre dix et vingt ans d'écart avec leur partenaire est deux fois plus élevée lorsque celui-ci est un homme. Les hommes ont en moyenne sept ans d'écart avec leur conjoint masculin, contre cinq ans pour les femmes en couple avec une femme.

Davantage de pacs et d'union libre

En 2019, dans le Grand Est, 38 % des couples de même sexe sont mariés,

35 % sont en union libre et 27 % sont pacsés. Les hommes sont plus souvent pacsés que les femmes, alors que les femmes sont davantage en union libre. Les mariages entre personnes de même sexe sont bien moins fréquents qu'entre personnes de sexe opposé : la proportion de couples de même sexe mariés est deux fois moins élevée. De fait, la part de couples de même sexe en union libre est deux fois plus importante que pour les autres couples. Ces écarts sont notamment dus au fait que le mariage entre personnes de même sexe n'est autorisé que depuis 2013.

Parmi les personnes âgées de 18 à 24 ans en couple de même sexe, 28 % sont soit mariées soit pacsées, contre 26 % pour celles en couple de sexe opposé. À l'inverse, à partir de 25 ans, les écarts s'inversent et les couples de sexe opposé formalisent plus fréquemment leur union. Parmi les individus mariés, ceux en couple de même sexe sont plus jeunes : 28 % ont moins de 35 ans. Parmi les personnes mariées en couple de sexe opposé, seules 8 % ont moins de 35 ans.

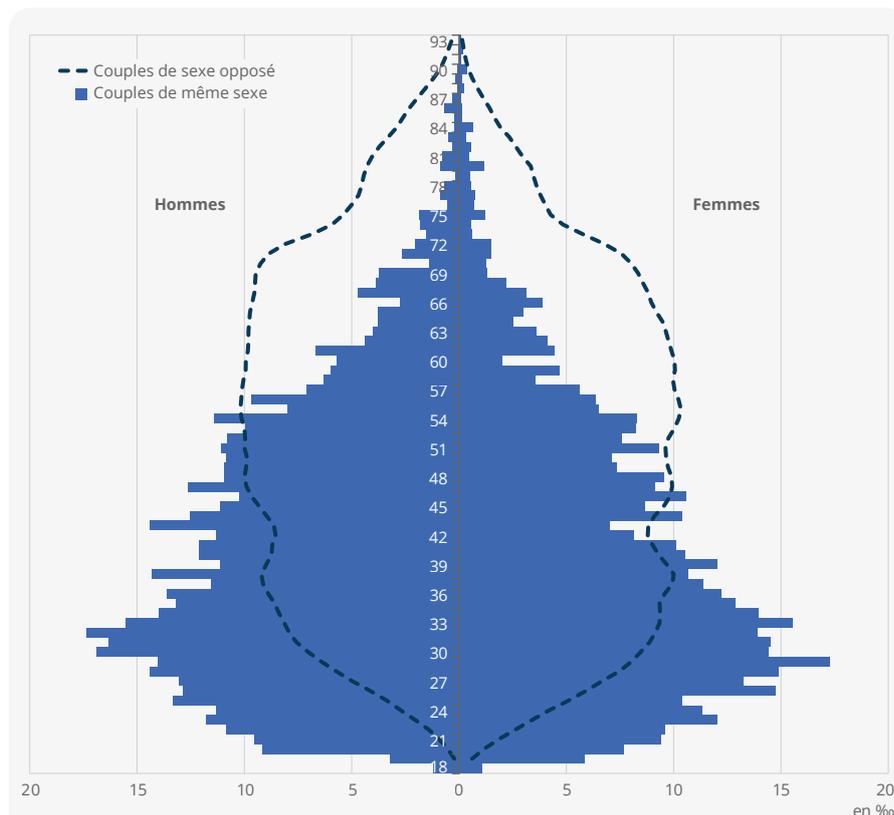
Dans le Grand Est, les couples de même sexe sont plus souvent en union libre dans les départements de l'ouest de la région. Dans l'Aube et les Ardennes, plus de 38 % d'entre eux sont en union libre, contre seulement 32 % dans le Haut-Rhin et la Haute-Marne ► **figure 5**. Cette répartition départementale est similaire pour les couples de sexe opposé : les unions libres sont surreprésentées dans les départements champardennais, tandis qu'elles sont moins fréquentes dans l'est de la région.

Une majorité de couples sans enfant

La majorité des couples de même sexe vit sans enfant : cela concerne les trois quarts des femmes et quasiment tous les hommes. Chez les couples de sexe opposé, seule la moitié d'entre eux vit sans enfant. Lorsqu'elles habitent avec au moins un enfant, les femmes en couple avec une femme vivent en moyenne avec 1,6 enfant, contre 1,8 pour les femmes en couple avec un homme. Elles ne sont d'ailleurs que 45 % à résider avec deux enfants ou plus, soit 12 points de moins que les femmes vivant en couple avec un homme et des enfants.

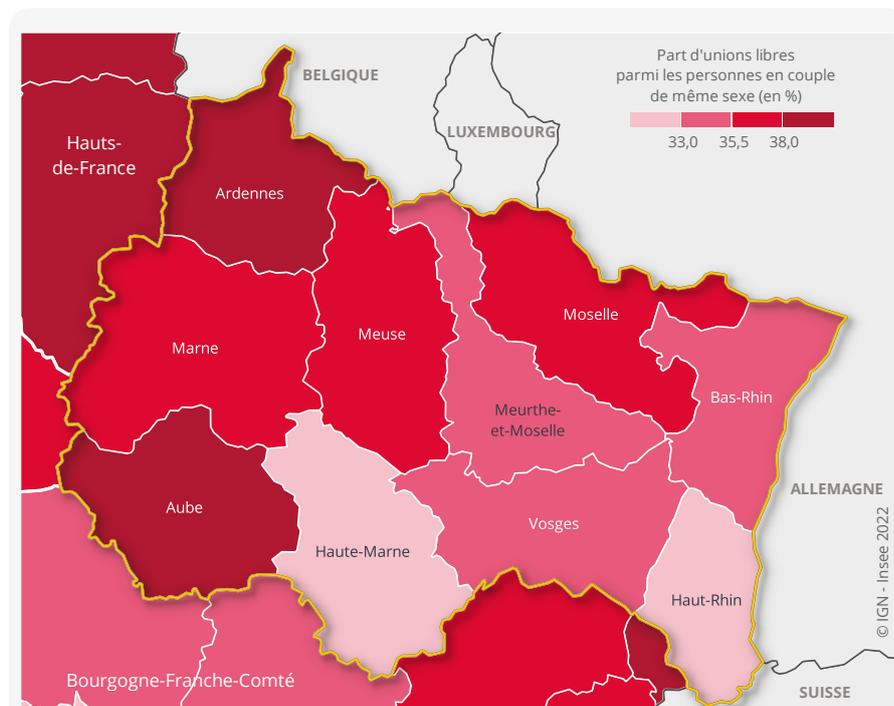
Les femmes vivant avec au moins un enfant sont plus jeunes quand elles sont en couple avec une femme que lorsqu'elles sont en couple avec un homme : elles ont en moyenne 39 ans, contre 42 ans. En revanche, quel que

► 4. Profil par âge des personnes en couple de même sexe et en couple de sexe opposé



Note 1 : effectifs relatifs pour 1 000 individus en couple de même sexe ou en couple de sexe opposé.
Note 2 : les personnes en couple de sexe opposé sont représentées par le biais d'une courbe de tendance (moyenne mobile).
Lecture : en 2019, le Grand Est compte 7 hommes et 9 femmes de 30 ans pour 1 000 individus en couple de sexe opposé, contre 17 hommes et 14 femmes de 30 ans pour 1 000 individus en couple de même sexe.
Champ : personnes de 18 ans ou plus vivant en couple cohabitant, Grand Est.
Source : Insee, enquêtes annuelles de recensement 2018-2020.

► 5. Part de personnes en union libre chez les couples de même sexe par département



Lecture : parmi les couples de même sexe dans le Bas-Rhin, 35 % sont en union libre.
Champ : personnes de 18 ans ou plus vivant en couple cohabitant, Grand Est.
Source : Insee, enquêtes annuelles de recensement 2018-2020.

soit l'âge, la part des femmes vivant avec un enfant s'avère toujours plus élevée pour celles en couple avec un homme. Entre 40 et 44 ans, 90 % des femmes en couple avec un homme vivent avec un enfant, soit deux fois plus souvent que les femmes en couple avec une femme

► **figure 6.**

Plus d'immigrés chez les couples d'hommes que de femmes

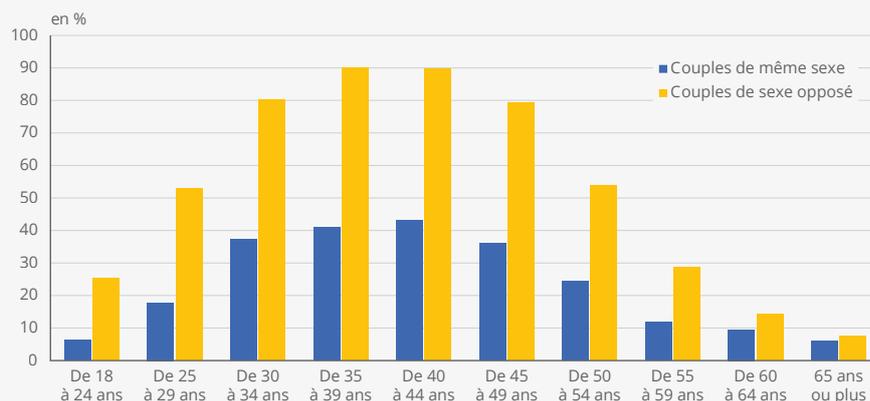
En 2019, 10 % des individus en couple de même sexe sont immigrés, contre 12 % pour les personnes en couple de sexe opposé. Les couples de même sexe sont également moins souvent constitués de deux conjoints immigrés : 6 % d'entre eux, contre 7,3 % pour les couples de sexe opposé. Ces écarts sont quasi inexistantes chez les couples masculins, et plutôt marqués chez les couples féminins, où seulement 7 % des femmes sont immigrées, soit 5 points de moins que les femmes en couple avec un homme.

Environ 4 % des couples sont composés d'un immigré et d'un non-immigré, quel que soit le type de couple. Parmi les couples de même sexe, 6 % des couples d'hommes comportent un seul immigré, contre 2,6 % des couples de femmes. ●

Perrine Kauffmann (Insee),
Eugenia Proserpi (Institut
de démographie de l'Université
de Strasbourg)

Retrouvez plus de données en
téléchargement sur www.insee.fr

► 6. Proportion de femmes en couple cohabitant, vivant avec au moins un enfant



Lecture : en 2019, 6,2 % des femmes âgées de 18 à 24 ans en couple avec une femme vivent avec au moins un enfant.

Champ : femmes de 18 ans ou plus vivant en couple cohabitant, Grand Est.

Source : Insee, enquêtes annuelles de recensement 2018-2020.

► Définitions

Dans cette étude, un **couple** est un couple cohabitant, marié ou non, qui partage la même résidence principale. On parlera de « **couples de même sexe** » lorsque les conjoints sont de même sexe et de « **couples de sexe opposé** » lorsque le couple est formé par une femme et un homme.

Un **immigré** est une personne résidant en France née à l'étranger et de nationalité étrangère à sa naissance.

► Sources

Les résultats sont issus des enquêtes annuelles de recensement de la population de 2018, 2019 et 2020. Les données s'appuient sur trois années d'enquête et non sur cinq comme habituellement pour les résultats du recensement. En conséquence, les résultats présentent plus de variabilité que ceux issus du recensement. Il est donc recommandé de ne commenter que les résultats en structure.

L'étude porte sur les couples cohabitants, le recensement s'intéressant aux liens entre les personnes résidant dans le même logement. Il ne permet pas d'étudier les relations conjugales entre personnes de même sexe non cohabitantes, vivant « à distance » de leur conjoint, situations qui sont plus fréquentes que pour les couples de sexe différent [Rault, 2016].

► Pour en savoir plus

- Clément L., Villaume S., Vuillier-Devillers F., « Plus de familles monoparentales dans l'Aube et de familles « traditionnelles » en Alsace », *Insee Flash* n° 27, janvier 2020.
- Algava E., Penant S., « En 2018, 266 000 personnes vivent en couple avec un conjoint de même sexe », *Insee Première* n° 1774, septembre 2019.
- Challand C., Monchatre V., « Le mariage à l'est de la région, l'union libre à l'ouest », *Insee Flash* n° 17, janvier 2018.
- Meslay G., « Cinq ans de mariages de même sexe en France : des différences entre les couples d'hommes et les couples de femmes », *Population*, vol. 74, n° 4, 2019, p. 499-519, 2019.
- Rault W., « Les mobilités sociales et géographiques des gays et des lesbiennes », *Sociologie* n° 4, vol. 7, 2016.

